



MAIRIE DE SAINT MARC SUR SEINE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 15 MARS 2013

L'an deux mil treize, et le quinze mars à 14h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur SEYTRE Gilles, maire.

Présents : MARTIN M – LEVE C – MALNOURY B - COLLADO JP – BARKATOFF JC

Procurations : MAURICE MC – CHAPUIS D

Absents : LEFEVRE G - MANGIN L – CAPEFIGUE L –

Secrétaire de séance : MARTIN Michel

VOTE DES 4 TAXES POUR 2013

Après exposé du maire sur la réforme des taxes, le conseil municipal décide de maintenir les 4 taxes pour 2013 comme suit :

- Taxe d'habitation = 14.01%
- Taxe foncière bâti = 12.70%
- Taxe foncière non bâti = 48.40%
- CFE = 12.61%

LOGEMENT COMMUNAL « MAIRIE »

Le conseil municipal prend note du courrier en date du 1^{er} mars 2013 relatif au départ de Cécile URBANSKI du logement communal de la mairie à partir du 1^{er} juin 2013 ; il mandate le maire pour effectuer un état des lieux de sortie à cette date ; et il sollicite la publication d'avis dans la presse pour louer ce logement.

REMBOURSEMENT GROUPAMA

Le conseil municipal autorise le maire à percevoir le remboursement de l'assurance GROUPAMA d'un montant de 100€ et charge le comptable de l'encaissement de cette recette.

SIVOS VAL DE SEINE : RETRAIT DE LA COMMUNE D'ORIGNY

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la délibération du comité syndical du SIVOS de Val de Seine en date du 13 mars 2013 autorisant la commune d'Origny à sortir du SIVOS de Val de Seine au 31/08/2013 pour rejoindre le pôle scolaire d'Aignay le Duc, **ACCEPTE** ladite décision du comité syndical.

SIVOS VAL DE SEINE : DISSOLUTION DU SYNDICAT AU 31/12/2013

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la délibération du comité syndical du SIVOS de Val de Seine en date du 13 mars 2013 demandant dissolution du SIVOS de Val de Seine au 31/12/2013, **ACCEPTE** ladite décision du comité syndical. Le conseil municipal décide le rattachement aux écoles de la commune de Baigneux les Juifs.

MOT DU MAIRE SUR LES ECOLES

Lors du Conseil Municipal du 15 mars 2013, nous avons dû prendre position par rapport au maintien des écoles du SIVOS. La conjoncture est la suivante :

- Le cout de fonctionnement est trois plus cher pour le SIVOS par rapport au pôle de Baigneux les Juifs
- Les prévisions d'effectifs diminuent et si à l'heure actuelle nous restons à 47 élèves, nous auront moins de 42 l'an prochain
- La commune d'Origny quitte le SIVOS, accepté par les délégués du SIVOS
- Les délégués du SIVOS ont votés par 9 voix sur 15 la fermeture du SIVOS

Le Conseil Municipal de Saint Marc a le 15 mars confirmé ces deux votes à la majorité. Sachant qu'il n'y a pas de subvention pour ramener la classe d'Aisey sur St Marc, qu'il n'y a plus de subvention pour de nouveau pôle, que vu les effectifs d'ici deux ans l'école sera naturellement fermée, que si l'on veut la maintenir à tout prix il faudra notablement augmenter les taxes, je préfère une décision franche et courageuse, qui dans tous les cas ne privera pas nos enfants de bonnes conditions scolaires tout comme celles des enfants des autre villages du SIVOS. Je reste à vos dispositions pour tous renseignements complémentaires.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Les jeunes filles ou garçons né(e)s en 1997 doivent venir se recenser en mairie dans le mois qui suit leur 16^{ème} anniversaire muni(e)s du livret de famille.
- ✓ L'agence postale communale ouvrira ses portes mercredi 3 avril 2013. Rachel vous accueillera du mardi au samedi de 9h30 à 12h30.

Le Maire,
Gilles SEYTRE